

260%

Une Proposition
qui fait solutions

Avant propos

J'entends d'ici certains esprits se défilier et décréter « ce n'est pas sérieux », sur un ton sans appel. S'étant déjà fait une idée, avec un regard rapide sur mon bagage, ils seront tentés de ne pas entrer dans le point de vue, la mutation de logique, qu'implique la proposition ici décrite.

Il serait tentant de renoncer à l'examiner en jugeant par avance son inapplicabilité et en se réfugiant derrière cette invocation de la rigueur. Cette disqualification de l'étude de l'inattendu est un confort. Une passivité qui permet de perdurer dans les raisonnements où le problème s'aggrave et la créativité humaine s'enferme. Une tranquillité d'esprit qui disqualifie par préjugé et autorise à

décréter que c'est en dehors des voies inexplorées et de participations discordantes que le débat continuera de s'élaborer.

Cependant, c'est à une autre qualité de « *construction de désaccords féconds* »¹ que la situation aspire, comme l'énonce Patrick Viveret. Alors je les implore de lire, pour ouvrir la perspective du paysage que convoque ce regard porté sur l'actualité, son histoire récente et son avenir pressant.

Je les implore de soumettre les éléments soulevés à la controverse pour faire vivre la possibilité de cette exploration collective plutôt que de l'étouffer.

D'après ce qu'on nous rapporte comme information, il y a urgence et en tant qu'artiste

ayant fait ses humanités, je distingue dans ce que je dépeins un grand dessein.

Il est indispensable de donner à l'humanité un horizon monumental, à la mesure du potentiel de création dans lequel elle s'inscrit. Pour sortir de la dictature de l'événement et de son aveuglement, de la fatalité d'un système et de la fatigue du monde. Le monument immatériel à notre portée c'est l'humanité structurellement pacifiée.

26%

Une proposition qui fait solutions

« Rainbow Children, raise ur hands
If we can't do it, nobody can !²»

Prince

Le Mouvement de la Paix

Un nom d'association qui en dit long. C'est presque immédiatement que j'ai adhéré, lorsqu'un éducateur m'a invité à l'assemblée générale annuelle du comité de ma ville. Difficile de distinguer les raisons de ce phénomène d'adhésion presque instinctif. Peut-être parce que la présence, dans le logo, de la colombe de Picasso m'a renvoyé à une boîte d'allumettes de la maison de campagne sur laquelle était reproduite une variation de cette œuvre. Une boîte qui comportait au dos une citation valorisant l'attachement de l'artiste à la Paix : « *Mon plus grand espoir est que mon travail contribue à empêcher d'autres guerres dans l'avenir*³ ». Peut-être parce que cela rejoignait mes intentions dans ce que j'œuvrais déjà et que je me suis dit que je

pouvais là me joindre à une action collective prenant réellement en compte l'adoption de la « *culture de la paix* »⁴ par l'ONU et la « *Journée internationale de la paix* » du 21 septembre⁵. Peut-être aussi parce que l'accueil des individus présents m'a sensiblement enthousiasmé.

Cette organisation pacifiste⁶ a été créée en 1948 à l'« Hôtel des deux Mondes » par d'anciens responsables de la Résistance très divers. Elle reçut le soutien de nombreuses personnalités, dont Picasso, Braques, Matisse, Yves Montand et Simone Signoret. Plus récemment, elle eut pour secrétaire national Pierre-Luc Seguillon, un journaliste pour qui j'avais beaucoup d'admiration. Son objectif, compris dans le programme du Conseil National de la Résistance, est de prolonger en

période de paix la cohésion nationale qui avait été celle de la Résistance ; et d'associer les Françaises et les Français au maintien de la paix et de la sécurité nationale et internationale, dans le respect de la charte des Nations Unies, par l'action et la promotion de la participation démocratique et de la gouvernance citoyenne. La paix n'est pas un état, c'est une réalisation de tous les instants, une construction permanente. L'objectif essentiel est la sécurité humaine sous toutes ses formes, en France et dans le monde. Le Mouvement de la paix se réfère, depuis 1999, aux 8 domaines d'action de la Culture de la Paix tels qu'ils ont été définis par l'UNESCO et adoptés par les Nations Unies.

Ces 8 domaines formalisent les éléments nécessaires au vivre ensemble, aux niveaux

local, national et international. C'est à la fois une grille d'analyse et un outil de recherche de solutions préventives.

En tout état de cause, après huit ans d'adhésion, dont trois à participer à la coordination exécutive, je perçois mieux ce qu'elle est, le passé dont elle hérite, et le contexte dans lequel elle agit, ainsi que les limites et les apports de mon investissement dans ce projet associatif.

Les limites parce que je ne suis pas un technicien. Je n'en ai pas le profil et le rythme. Cet état fait de moi un piètre organisateur de la vie d'une association, qui en a pourtant grand besoin étant donné sa légitimité historique, son manque de moyens et l'envergure de son plaidoyer.

Les apports parce que mes capacités ont permis d'explorer des pistes d'actions, de mettre en synergie des organisations et de poser des débats que je pense nécessaires au renouveau de son énergie de projet et à son renforcement. Notamment en travaillant collectivement à l'élaboration d'initiatives pour sensibiliser à la culture de la paix par l'éducation à la citoyenneté internationale ; dans l'objectif d'une transition pacifiste conçue comme un mouvement citoyen d'appropriation des engagements pris par la communauté internationale au nom de « Nous les Peuples des Nations Unies ». A titre individuel, je me suis épanoui dans ces actions, ces rencontres, ces débats, et ma compréhension s'est enrichie de façon inespérée.

C'est ce qui me pousse à rendre compte de ce que je discerne, dans ce que j'ai découvert en me révélant pacifiste en action ; le mouvement de la paix dans l'histoire, la légitimité d'une conception du développement humain amenant à une coopération régie par la force du droit et rendant caduque le droit à la force. Certains ont cru que ces enjeux seraient réglés à travers la globalisation des échanges et il devient évident pour tous que cette dimension ne suffit pas, comme l'avait prévenu nos aînés. Le fait que la terre soit surexploitée au mépris de la vie des sols, avec des poisons comme le nitrate et le phosphore issus de l'industrie de guerre, et que paradoxalement, alors qu'elle produit suffisamment pour nourrir 12 milliards d'êtres humains, 800 millions souffrent de malnutrition, malgré le fait que nous ne soyons

que 7 milliards, et ce pour préserver les courts des denrées, en est la pire démonstration. Cette situation démente est le premier terreau de ce que Jean Ziegler, en tant qu'ancien haut-commissaire aux réfugiés, dénonce comme un vecteur de « *La Haine de l'Occident* »⁷ et un crime contre l'humanité. La violence des rapports entre nations monstres d'égoïsme, la violence de l'industrie pour puiser les ressources et les exploiter, la déforestation, la violence de l'hystérie comptable, la violence de notre mode d'alimentation, la violence éducative et les violences interindividuelles, constituent la grande marge de progression de la société. Un progrès axé sur le versant qualitatif qui permettrait à une certaine forme de « *sobriété heureuse* »⁸, avancée par Pierre Rabhi, de démontrer une croissance immatérielle. Un développement se

manifestant avant tout au niveau des types d'activités en rapport avec les besoins humains, santé, éducation, culture, et se concrétisant à travers les indicateurs de bonheur individuel. Cette réalité nouvelle, qualifiée par de nombreux intellectuels comme « Anthropocène », est induite par le développement technique des activités humaines.

Dans ce contexte, la vie quotidienne, pour demeurer un vecteur de progrès collectif, passe par des potentialités qui pourraient se résumer ainsi : une osmose avec l'environnement conditionnée par une pacification de nos modes de production, de coopération, d'éducation et de relations.

Le pacifisme est antinomique de la passivité

Assumer le conflit, plutôt que de le laisser sombrer dans la violence salvatrice ou expiatoire. Cette conviction est inscrite viscéralement en moi depuis l'enfance du fait de la confrontation au handicap. Le handicap moteur de mon petit frère aurait pu faire sombrer ma vie dans le nihilisme et le dégoût, en explosant la cellule familiale et en marquant ma conscience au fer rouge de la violence. Si face à la difficulté ma famille avait choisi la passivité.

Les situations auxquelles donnaient lieu les frustrations de mon frère, notamment autour de l'expression de souhaits anodin le renvoyant à son incapacité d'utiliser le langage, étaient quasiment quotidiennes. Elles pouvaient devenir dignes de scènes de guerre,

avec des hurlements qui parlent aux tripes et affolent tout l'entourage, créant un effet de contagion. Je me souviens qu'en rentrant à la maison je tendais l'oreille dans la montée avant d'arriver au début de la rue, parce que, si il faisait une colère de cet acabit, je pouvais l'entendre de cette distance, malgré le fait que nous habitions à l'autre bout et que nous vivions au quatrième étage, et dans ce cas je hâtais le pas. Je me précipitais parce que j'avais mis en place avec lui une forme de dialogue qui lui permettait d'être partiellement entendu et de retrouver ses esprits.

Je me suis rendu compte beaucoup plus tard, en assistant à des conférences sur les traumatismes des combattants et en voyant jouer ou en lisant des récits des tranchées de

la première guerre mondiale, que ce niveau d'interpellation qui consiste dans des gémissements et hurlements est insupportable pour le psychisme et notre instinct de coopération, de « *bienveillance mutuelle* »⁹. La situation créée par le handicap avait ceci de différent, par rapport à un terrain de combat où ces stimuli sont envoyés par des individus blessés à mort, dans des conditions ultimes d'engagement qualifiées de paroxystiques, que l'extrême souffrance de mon frère était cérébrale et pouvait se résoudre en s'attachant à comprendre, à interpréter son langage non verbal, en faisant des propositions. En mettant en place une médiation faite d'essais et d'erreurs, de clignement de paupières, de froncements de sourcils et de rictus ou d'illuminations de la rétine quand enfin le problème se résolvait et

que sa frustration était soulagée. Ma famille aurait pu nier le recours à l'intelligence, le déclarer bête et impossible à gérer. Nous nous serions sans doute alors jetés à corps perdu dans un autoritarisme mutuel et sans borne qui aurait tué toute capacité de dialogue dans l'enceinte familiale et détruit toute potentialité de vivre ensemble.

Cela ne s'est pas passé ainsi, peut-être grâce à Christophe lui-même et à la lueur qui brille dans ses yeux et son sourire de contentement quand il est compris. Ainsi que son extrême attention à prévenir le fait que cet effort relationnel ne se traduise pas en énervement produit par l'épuisement, dans le reste de la sphère familiale. Peut-être à l'initiative de maman qui ne cessait de dire « qu'est-ce que tu veux », peut-être grâce à la patience de

papa, peut-être grâce à la complicité de mes sœurs et de moi-même.

Au point que lorsque la question s'est posée de fonder un foyer et de préserver les conditions nécessaires à la logistique d'accompagnement du handicap, parce que le temps était venu et que j'avais grandi avec cette contrainte, les conditions de « l'innovation social » étaient réunies. Ensemble, nous avons décidé de réinventer la solidarité intergénérationnelle en créant une perspective commune avec des critères de faisabilité. C'est ainsi qu'après cinq ans de recherche nous avons abouti au bonheur pressenti de la construction d'une maison partagée qui permet à la solidarité de s'exercer de son mieux et de s'inscrire dans la durée, tout en préservant les conditions de l'épanouissement de chacun et ainsi une

certaine forme de culture de la paix dans notre famille. L'incroyable passage d'une culture de guerre, qui aurait consisté à « éradiquer le problème », à une culture de la parole qui a créé les conditions d'une inventivité heureuse c'est fait intuitivement, par la persévérance du suivi d'un impératif affectif. Et en tout état de cause, de ce dépassement du handicap familial j'ai retiré un vécu qui me donne à penser que le merveilleux est dans cette capacité d'efforts concertés ou chacun peut construire son authentique équilibre.

C'est cela le pacifisme. Cette capacité à assumer une situation de conflit naturel en y exerçant son attention, sa créativité et sa bienveillance, pour donner lieu à l'invention de l'avenir enviable. Cette disposition demande de l'intelligence collective et de la réactivité,

de l'anticipation et un courage de chaque instant dont il est nécessaire de ne pas faire mystère. Ce courage là est une vertu à valoriser, il est la condition première de l'intelligence, c'est le courage du dépassement. Le Pacifisme est une ambition qui fait accéder l'humanité à un autre niveau de société, celui qui est requis par la technicité actuelle et la société de l'intelligence qui conditionne sa perpétuation dans les générations à venir. C'est un merveilleux processus qui est devenu réalisable et même indispensable pour répondre aux responsabilités du développement humain. Seulement ce bond en avant demande une implication réelle de la société toute entière et un investissement monumental.

Des moyens colossaux nécessaires qui sont à la portée de l'humanité puisqu'ils existent et qu'ils sont, pour le moment encore, investis dans une orientation d'activité obsolète vis-à-vis de laquelle il s'agit d'opérer une transition positive. Cette transition historique qui est déjà partiellement actée dans les engagements de la communauté internationale est possible. Mon vécu personnel et mon expertise d'ancien porte-parole de l'association « le Mouvement de la paix » me permettent de la distinguer et je la formulerai ainsi :

Nous, les peuples des nations Unies, en conséquence du fait que la communauté internationale a été constituée en notre nom pour permettre une dynamique de désarmement et de développement commun.

Nous demandons l'instauration d'une taxe internationale de 26% portant sur les budgets militaires et les ventes d'armement.

Ces dépenses étant considérées comme des détournements des ressources dont la rareté implique qu'elles soient imputées uniquement à la satisfaction des besoins humains pour résoudre l'ensemble des crises qui démontrent l'urgence à agir et deviennent de plus en plus anxiogène et vectrices de potentialités régressives.

Le grand héritage

Sur quoi s'appuyer pour concrétiser une telle formulation ? Au détour de ce temps accordé bénévolement à l'association, il m'a été donné de découvrir ce qui constitue le levier le plus puissant que j'aurais osé imaginer, le « Nous les peuples des Nations Unis ». Celui qui rend possible l'accomplissement de la métamorphose vers une « *Terre-Patrie* » qu'Edgard Morin et Stéphane Hessel analysent comme l'indispensable réponse à « *la Grande Crise d'une humanité qui n'arrive pas à accéder à l'Humanité* »¹⁰.

Après 1945 rien n'a changé instantanément. Malgré l'horreur, l'autoritarisme et le nationalisme ont continué de régner sans partage. C'est d'ailleurs pour cela que des

membres du CNR ont créé Le Mouvement de la Paix. Pourtant, fondamentalement, depuis rien n'est plus pareil et encore aujourd'hui nous mesurons mal ce que les anciens nous ont légué. Les textes internationaux sont clairs et leur lecture est édifiante. Cela commence avec le préambule de la charte de l'ONU¹¹ dans lequel apparaît un concept d'une force inédite et qui interpelle tout un chacun. C'est la gouvernance citoyenne du monde qui a été scellée à San-Francisco en ces mots :

«Nous, peuples des Nations Unies,

Résolus

à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en

l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,...

à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Et à ces fins ...

à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,

à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples,

Avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins... »

Les institutions internationales qui répondent à ce mandat savent bien l'importance de cette définition de la gouvernance et c'est pourquoi le bandeau du site internet de l'ONU indique « *Bienvenue aux Nations Unies. C'est votre monde.* »¹². C'est pourquoi elle monte des opérations de consultations telles que « *The World We Want* »¹³ en direction de tous les individus de la planète ou en direction de représentants d'organisation « *The Future We the People Need* »¹⁴, ou encore en direction des jeunes tel le « *Youth Forum* »¹⁵ et la « *COY 11* »¹⁶ qui a lieu à Paris avant la « *COP 21* »¹⁷. C'est en s'appuyant sur ce mandat des peuples, que sont associés les individus et les organisations non-gouvernementales au

processus de leurs expertises ainsi qu'aux négociations, tant bien que mal. Ce mandat est complété de façon déterminante par l'acte constitutif de l'UNESCO¹⁸, une des cinq agences spécialisées des Nations Unies et dont le siège est à Paris:

« Les gouvernements des États parties à la présente Convention, au nom de leurs peuples, déclarent :

Que, les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ;...

Que, la dignité de l'homme exigeant la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là, pour toutes les nations, des devoirs sacrés

à remplir dans un esprit de mutuelle assistance;

Qu'une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et que, par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité...»

Au cœur de ces innovations et de ce projet humaniste se trouve l'engagement concret de « désarmer pour développer » qui est inscrit dans l'article 26 du chapitre V de la charte relatif au conseil de sécurité :

« ...favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne

détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde... »¹⁹

Cet article, qui qualifie de détournement des ressources l'utilisation de celles-ci en vue de la fabrication de système d'armement, ouvre la voie à la création de la commission du désarmement qui fut constituée en 1952 sur la base suivante :

« L'Assemblée générale,

Constatant avec une vive inquiétude l'absence générale de confiance dont souffre le monde et qui suscite le fardeau d'armements croissants et la crainte de la guerre,

Désireuse de soulager les peuples du monde de ce fardeau et de cette crainte, et de libérer

ainsi des énergies et des ressources nouvelles pour des programmes positifs de reconstruction et de développement,

Réaffirmant son désir de voir les Nations Unies élaborer un système efficace de sécurité collective en vue du maintien de la paix, et les forces armées et les armements du monde progressivement réduits, conformément aux buts et principes de la Charte

...Institue, sous l'autorité du Conseil de sécurité, une Commission du désarmement... »²⁰

Malgré cela, si on prend pour année de référence l'année 1999 qui fut celle de l'adoption de la culture de paix, les budgets militaires ont doublé en quinze ans, passant de 900 Milliards annuel à près de 1800 Milliards

en 2014. Cette charge qui est le premier budget des états dans leur globalité vient en contradiction avec les actes constitutifs de la communauté internationale et implique une concurrence avec les engagements des grands programmes de coopération que sont les Objectifs du Millénaire pour le développement et la lutte contre le changement climatique. Elle est incompréhensible dans le contexte de « Crise de la dette ». Dans ce même temps c'est donc approximativement 3 000 Milliards qui n'ont pas été financés pour les grands programmes de coopération contre 8 000 Milliards de surfinancement accordés aux capacités de destruction.

Comment dès lors s'étonner que la situation empire dans de telles conditions d'exercice. Ce, malgré le fait que la « *Déclaration du*

Millénaire »²¹ semblait ouvrir une nouvelle période pour les relations internationales. Après la décolonisation, la fin de la guerre froide, on allait enfin respecter l'esprit de la lettre et mettre en œuvre une coopération effective. Ce constat amer est paradoxalement possible du fait que ses engagements ont permis l'adoption et la structuration d'indicateurs qui sont des outils positifs pour rendre effectifs ces mêmes plans de coopération et qui étaient demandés depuis longtemps par les fonctionnaires de ces institutions et par l'expertise citoyenne émanant des ONG. En réalité ce constat correspond à un état de fait qui ne date pas d'hier. Cette même année 1952 Jaime Torres Bodet démissionnait du poste de directeur général, à l'issue du vote du budget de l'UNESCO, avec ses mots : « *Je suis un homme*

*brûlé, je n'ai plus le courage et la foi »²². Cette démission ouvrait une grave crise de confiance dont les éléments perdurent encore. Le français René Maheu, qui fut d'abord le directeur de cabinet de Jaime Torres Bodet puis fut le directeur général de l'UNESCO de 1962 à 1974, publia une tribune dans le Sunday time, au moment de sa nomination, déclarant vouloir « *faire de l'UNESCO la grande force de persuasion qui rendra les forces de dissuasion totalement inutiles* »²³. De l'aveu de sa famille il finira son deuxième mandat épuisé et il mourra un an après. L'ambition qui a été contrarié n'était rien de moins que de faire de l'UNESCO la première agence des Nations Unies, mettant la coopération internationale au centre des stratégies géopolitiques.*

Néanmoins, le travail d'élaboration s'est poursuivie jusqu'à atteindre aujourd'hui l'heure du choix décisif, dans un contexte de crise protéiforme rendu inéluctable par l'attentisme. En 1984 l'ONU adopte une déclaration sur le « *Droit des peuples à la paix* »²⁴ : « *les peuples de la Terre ont un droit sacré à la Paix... préserver le droit des peuples à la paix et promouvoir la réalisation de ce droit constituent une obligation fondamentale pour chaque Etat* ». En 1986 le « *Manifeste de Séville* »²⁵, adopté par des scientifiques du monde entier, déclare ce qui pourrait passer pour une évidence et qui devient, de ce fait, une réalité objectivable : « *Il est scientifiquement incorrect que nous ayons hérité de nos ancêtres les animaux une propension à faire la guerre... la même espèce qui a inventé la guerre est également capable*

d'inventer la paix ». En 1989, à Yamoussoukro, une conférence internationale, sous l'égide de l'UNESCO, prend pour thème « *La Paix dans l'esprit des Hommes* »²⁶. En 1999 l'ONU adopte sur la recommandation du directeur général de l'époque, M. Federico Mayor Zaragoza, la culture de la paix définie par l'UNESCO. Celui-ci qualifie cette élaboration comme « *la grande transition d'une culture de guerre à la culture de la parole* »²⁷. Cette contradiction entre les choix de financement d'un certain nombre d'états membres et les responsabilités actées qu'implique l'adhésion aux organismes de la communauté internationale, nourrit de grandes tensions entre nations et une forme de désillusion au sein des populations. Cela participe à boucher les perspectives de transition mises en résolution par une expertise partagée. Cela

altère la notion de bien commun. Cela crée les conditions de la haine et des radicalisations qui contredisent la nature humaine, l'altruisme, la bienveillance et la coopération qui sont au cœur de l'humanisme. Cela alimente les délitements étatiques qui poussent des individus à devenir migrants par désespoir. Cela décrédibilise le socle de la communauté internationale partagé par tous et devenu structurellement nécessaire du fait de la globalisation des échanges. Une globalisation dont l'impact environnemental impliquerait un renforcement de la coopération selon les recommandations de ces mêmes institutions. A moins de renoncer à l'action publique et de considérer que les enjeux vitaux induits par les progrès technique peuvent être niés ; dans une posture jusqu'au-boutiste affirmant que l'humanité saura toujours s'adapter et que sa

disparition le cas échéant ne serait pas un grand dommage.

Le secrétaire général de l'ONU M. Ban Ki Moon, en qualité de directeur technique des programmes, ne s'y trompe pas lorsqu'il déclare le 21 septembre 2012 : « *L'ONU travaille pour une paix durable à travers le monde. Nous tentons d'éviter les conflits avant qu'ils n'éclatent, de résoudre les disputes par des moyens pacifiques et d'aider les populations à poser les fondations d'une paix durable...Aujourd'hui, nous devons faire retentir la cloche de la paix avec force et conviction. Nous devons faire en sorte qu'elle puisse être entendue malgré les voix de la discorde et de l'extrémisme qui appellent à la violence... Les ressources naturelles doivent être utilisées au profit de tous, et non pour*

financer des guerres... Les enfants devraient aller à l'école et non être recrutés par des groupes armés. Les budgets nationaux devraient être axés sur le renforcement des capacités, et non sur la fabrication d'armes meurtrières »²⁸. De même lorsqu'il interpelle les états membres à l'ouverture de la session de janvier 2014 de la commission du désarmement à Genève : « Depuis ma dernière rencontre avec vous en 2011, la Conférence du désarmement est restée incapable de démarrer des négociations substantielles... Je veux vous dire que je n'ai pas abandonné tout espoir pour ce noble organe. Je veux vous encourager à être à la hauteur des attentes de la communauté internationale ... Mon message est clair. N'attendez pas que les autres bougent. Soyez les premiers à bouger. Ne vous cachez pas derrière des logiques

utopiques selon lesquelles tant que l'environnement de sécurité n'est pas parfait, le désarmement nucléaire ne peut pas avancer. Ce sont de vieilles logiques de la Guerre froide. Nous devons faire face aux réalités du 21ème siècle »²⁹. Le 17 avril 2012, journée mondiale d'action sur les dépenses d'armement à l'initiative du BIP³⁰, Angela Kane, haute représentante au désarmement, citant le secrétaire générale déclarait « *le monde est surarmé, la paix est sous financé* »³¹, s'appuyant sur un rapport de la banque mondiale qui estimait que 5% des dépenses militaires mondiales permettraient de subvenir aux besoins de financement des Objectifs du Millénaire pour le développement.

En mai 2010 à New York M. Ban Ki Moon était venu déclarer à la tribune de la conférence alternative du TNP « *Pour un développement humain juste et durable débarrassé des armes nucléaires* »³² : « *The world owes you his gratitude* »³³. Dans la Riverside Church, s'adressant à l'ensemble des organisations pacifistes présentes, il avait argumenté du fait que, sans la diplomatie des villes, sans la diplomatie civile, l'inertie des états était telle qu'il serait impossible de parvenir aux accords que les enjeux sociaux et environnementaux rendent nécessaires. A l'époque, présent dans la salle et encore très inexpérimenté, je m'étais offusqué d'un tel discours contrairement à l'ensemble des individus qui était là, heureux de voir pour la première fois un secrétaire générale de l'institution intervenir dans la conférence alternative et

recouper officiellement leurs positionnements. Considérant que celui-ci devait obtenir des états membres que les engagements passés soient tenus, je ne décolérais pas à l'idée que celui-ci complimentait l'assistance pour éluder son impuissance et je me trompais.

Le secrétaire général n'est pas le président d'une institution intergouvernementale ni surtout le président de la gouvernance mondiale. Il est désigné pour assurer la prise en charge des débats et inciter à la cohérence de stratégies adoptées par les Etats membres au sein d'une institution internationale. Ce n'est pas l'ONU qui est dans l'incapacité de faire appliquer ses engagements, ce sont belle et bien les citoyens du monde qui ne parviennent pas à exiger de leurs

représentants nationaux qu'ils mettent en place les moyens correspondants aux résolutions adoptées au terme de processus d'expertise et de co-constructions de décisions prises en leur nom au sein d'une institution ou ceux-ci les représentent, « *Nous les peuples des Nations Unies* ». En particulier les citoyens des pays qui ont un rôle prépondérant que ce soit sur le plan diplomatique comme sur le plan des contributions, qui sont l'objet de toutes les attentions au vu des contraintes budgétaires qu'il y a bien des raisons de relativiser. Là encore les chiffres traduisent une cruelle réalité. En 2014 c'est exactement 1776 Milliards de dollars³⁴ qui ont été dépensé dans les budgets militaires de par le monde en dépit des engagements cités précédemment.

Les quinze premiers pays de par leur budget militaire sont :

1 Etats Unis d'Amérique	610
Milliards	
2 Chine	216
Milliards	
3 Russie	84,5
Milliards	
4 Arabie Saoudite	80,8
Milliards	
5 France	62,3
Milliards	
6 Angleterre	60,5
Milliards	
7 Inde	50
Milliards	

8 Allemagne	46,5
Milliards	
9 Japon	45,8
Milliards	
10 Corée du Sud	36,7
Milliards	
11 Brésil	31,7
Milliards	
12 Italie	30,9
Milliards	
13 Australie	25,4
milliards	
14 Emirats Arabe Unis	22,8
Milliards	
15 Turquie	22,6
Milliards	

A eux seuls ces quinze pays dépensent 1427 milliards dans leurs budgets militaires nationaux, soit plus de 80% des dépenses mondiales. Ces chiffres sont à mettre en corrélation avec quelques autres pour prendre toute leur dimension. En 2015, le budget des Nations unies pour les opérations de maintien de la paix est de 8,27 milliards³⁵ et le budget de fonctionnement des Nations unies est de 5,5 milliards³⁶ de dollars, le budget de fonctionnement de l'UNESCO est de 653 millions³⁷, dont 403 millions de ressources extrabudgétaires, le budget d'un programme d'accès à l'eau pour tous serait de 20 milliards³⁸ par an pendant dix ans.

Conscience sans effectivité n'est que ruine d'humanisme, et ces chiffres sont là pour

démontrer la distorsion de moyens qui explique tant de choses. Les Français sont les hôtes de l'UNESCO par convention avec leur état, et le bâtiment a été érigé intentionnellement en face de l'Ecole Militaire. Des symboles dont la retraduction dans les faits donnerait lieu à de véritables critiques sur le fond, si il ne se traduisait pas par une totale absence de débat jusqu'ici. Le soutien direct de la France à l'UNESCO était de 16 millions d'euros en 2013³⁹ soit à peine le budget d'une ambassade dans une capitale occidentale. L'aide publique au développement est de 4 milliards par an au lieu de l'objectif de 8 milliards fixé par le taux de 0,7%⁴⁰ du PIB. Un chiffre à inscrire dans une démarche de cavalier seul, ou cette « aide » apparaît comme un instrument de la real politique au service d'intérêts bien compris. La France a le

cinquième budget militaire mondial pour une population qui est la 21^{ème}⁴¹ en importance, elle est le quatrième au rang des pays vendeur d'armement⁴². Le chiffre du budget militaire Français établi par le SIPRI à 62 Milliards de dollars, ce qui en fait le premier budget de la nation, tient compte de l'imbrication de l'état dans l'industrie ainsi que de l'implication des organismes de recherches et des universités. Ce qui en toute logique réduit d'autant le budget de ses ministères et jette un regard neuf sur les priorités de l'Etat quel que soit la majorité aux manettes. Dernier exemple, malgré la priorité affichée du vivre ensemble et de la richesse de son tissu associatif, le budget annuel pour les sports, la jeunesse, l'éducation populaire et la vie associative et de l'ordre de 900 millions⁴³ par an. Tout cela explique très certainement pourquoi en

France la jeunesse résiste tant bien que mal à la désespérance dans une société du paradoxe disqualifiant leurs aspirations profondes à la coopération. Cela explique aussi pourquoi le système de solidarité nationale est si décalé par rapport aux besoins des associations qui font leur maximum pour réussir à fonctionner dans un contexte de crise qui se renforce d'année en année.

C'est l'ensemble de ce contexte qui me pousse à affirmer que les français ont un rôle à jouer, en tant que concitoyens de René Cassin⁴⁴ et René Maheu, auprès de la représentation nationale pour rendre de la cohérence à l'Humanité. Un rôle crucial au sein de leur pays du fait de son activité industrielle, de son réseau diplomatique, de son statut de pays doté⁴⁵ membre permanent du conseil de

sécurité. Un rôle déterminant pour donner une réalité positive à cette affirmation d'un autre temps et d'une autre logique : « *Il y a un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde* »⁴⁶.

26 pour cent

Nous, peuples des Nations Unies, qui dans notre immense majorité sommes en parfait accord avec les textes élaborés par nos aînés, indignons nous en prenant soin de doter les institutions internationales d'une solution nouvelle de financement répondant à l'application de leur mandat et leur permettant d'être affranchies des calculs gouvernementaux au sujet des résolutions adoptées.

Désireux de mettre fin à l'étranglement budgétaires, dont la communauté internationale est l'agent et la victime, pour dépasser le fatalisme ambiant entretenu par le caractère irréal du niveau d'effort consenti à la pérennité d'un mode de confrontation armée. Demandons l'établissement d'une taxe

significative de 26% sur les budgets militaires et les ventes d'armement ; correspondant à cette logique. Cette mesure faisant symboliquement référence à l'article 26 du chapitre V de la charte pour son seuil de départ, étant entendue que chaque euro dépensé dans les budgets militaires et les ventes d'armement doit faire l'objet d'une nécessaire contrepartie pour cultiver la paix. L'aspect fini des ressources de la planète démontre au combien la coopération est la modalité inéluctable pour l'humanité, arrivée à un tel seuil de production que le pillage, qui était la coupe du vainqueur du conflit systémique dans la norme d'autrefois, s'en trouve disqualifié. Concrétisons la collecte de moyens nécessaire à la transition qui va de pair avec le constat de la raison « War is over if you want it, war is over now »⁴⁷.

Cette taxe, appliquant le principe pollueur-payeur puisque ce sont ceux qui polluent les relations internationales avec la menace de leurs armes qui devront s'en acquittés, devra aller vers une équivalence stricte au fur et à mesure que la logique de prévention aura fait ses preuves par rapport à la logique de défense, entraînant le désengagement des crédits d'armement. Il s'agit de taxer l'inacceptable absolument pas pour l'entériner et bel et bien pour sortir graduellement de l'addiction systémique qui fait se représenter la violence comme une fatalité, jusqu'à considérer la guerre comme un régulateur économique. L'antique « *Si vis pacem para bellum* »⁴⁸n'était valable que dans la peur du territoire voisin, aujourd'hui le monde est village et le défi consiste dans le fait que ce village mondial fait face à des enjeux sociaux

et environnementaux mondiaux. « Qui veut la Paix prépare la Paix » correspond au contexte et aux défis d'aujourd'hui.

Il s'agit de lancer un signal à la face des cyniques qui se repaissent dans un système de prédation et infirme le bienfondé de la sécurité collective au sein de l'ONU. Un signe positif et un souffle d'air en direction des acteurs acquis à la coopération plutôt qu'à la compétition. Il est effectivement possible de permettre à chacun de vivre selon des standards jamais atteints, qui disqualifient la notion même d'égoïsme comme nécessaire instinct de préservation. La question est de convertir les technologies associées à l'armement à des technologies civiles dans lesquels, du fait de l'environnement ouvert de

la recherche, les découvertes seront plus rapides et plus disponibles.

Tout est simple avant d'être complexe et la pertinence de cette proposition se trouve tout entière résumée dans l'inscription d'un monument pacifiste de 1918 : « SI TOUT L'EFFORT PRODUIT ET TOUT L'ARGENT DÉPENSÉ POUR LA GUERRE L'AVAIT ETE POUR LA PAIX, POUR LE PROGRÈS SOCIAL, INDUSTRIEL ET ÉCONOMIQUE, LE SORT DE L'HUMANITÉ SERAIT BIEN DIFFÉRENT. »⁴⁹. La souveraineté populaire s'exerce par l'impôt et à l'échelle mondiale le premier budget étatique est la capacité de destruction. La réalité actuelle est donc en contradiction complète avec la charte qui engage cette souveraineté des peuples puisque les ressources sont massivement orientées vers

l'armement au lieu du développement. En influant sur cet état de fait, il est donc possible de donner des capacités probantes au projet de société orienté vers la coopération instituée depuis soixante-dix ans. Une mesure macroéconomique de ce type est nécessaire pour résoudre les tensions actuelles. Ce financement nouveau, avec un taux évolutif orienté vers la parité pour accompagner cette transition pacifiste, aurait en outre pour avantage de permettre à ces institutions de répondre directement à leurs mandats vis-à-vis des populations, en appliquant les programmes votés sans que les priorités soit inextricablement liées aux exigences des plus gros pays donateurs, ce qui actuellement biaise leur besoin d'arbitrage fonctionnel. Il est d'autre part logique d'escompter qu'une telle évolution rendra incontournable les réformes

de représentativité nécessaire au regard des évolutions géopolitiques et démographiques. De plus, cette capacité de financement dotera l'institution d'une capacité d'influence contraignante, lui permettant de faire mieux respecter les résolutions adoptées par l'assemblée générale. Depuis leur création, l'étranglement budgétaire évoqué fait que les organisations et agences internationales fonctionnent en sous financement structurel et donc en sous-effectif, malgré des missions qui se sont précisées et ont augmenté, ce qui les précipite dans une situation de remise en question de leur existence même. Les sommes recueillies, que l'on peut estimer à 500 milliards annuel, permettront de répondre aux besoins de financement des programmes internationaux qui sont monumentaux. Leur expertise est mature et peut s'appuyer sur le

réseau des ONG pour que les recommandations deviennent effectives sur le terrain avec des moyens de cet ordre de grandeur. Cet inversement de la logique budgétaire est le nerf de la paix. Il est déterminant de l'affirmer sans cesse, qui veut la Paix cultive la Paix. Cette détermination-là, à ce stade, c'est à la diplomatie civile de l'obtenir dans des mobilisations de masse non-violente et polymorphe permettant des négociations de paix d'un nouveau type. Notamment sur les enjeux de société reliés au dérèglement climatique et au développement. La part de la taxe portant sur les ventes d'armement touche directement les entreprises privées et les incite à changer de secteur d'activité en renchérissant le prix de leurs services et de leurs équipements. Cela devrait avoir un impact non-négligeable sur la vente d'armes

aux particuliers et sur les sociétés privées de sécurité. La part de la taxe portant sur les budgets militaires s'inscrit dans la même logique et incitera à la conversion des missions, le démantèlement des équipements, la reconversion des industries et l'évolution des effectifs vers des forces civiles de Paix.

Dans un monde globalisé, les politiques de défense, parce qu'elles sont concurrentielles, augmentent globalement l'insécurité en entraînant la prolifération des risques. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une lutte programmatique globale s'est engagée et chacun, au fur et à mesure, est amené à se positionner. C'est une nouvelle lutte pour les droits civiques se traduisant par l'instauration des moyens du droit humain à la paix, tant voulue dans le monde entier ; faire

en sorte que, après soixante-dix ans d'élaboration de la maison commune qu'est la communauté internationale, après l'adoption de la culture de paix comme tronc commun, cette réalité supplante les déterminismes.

Etre passif revient à conforter l'ordre établi et à laisser la guerre monter en puissance. Etre pacifiste, c'est soutenir l'alternative ébauchée par nos aînés ; activer et parler des enjeux de la culture de paix, chacun avec ses moyens.

Potentialités créatives

Cette proposition de taxe au profit des organismes internationaux a pour but de poser des axiomes différents sur la notion de citoyenneté gouvernante et l'orientation des activités humaines. Le but est de donner un espace de créativité aux techniciens et aux évaluateurs de tous bords pour entrer dans les rouages programmatiques des conséquences d'une telle décision.

Donner cette clef de construction à des responsables qui sont dans un exercice de l'autorité dépourvu de capacité à déterminer un autre fonctionnement, parce que la complexité de la gestion quotidienne assèche l'imagination, est indispensable pour déverrouiller leur capacité de propositions politique. Combien de fois ai-je fait face à ces

êtres bien intentionnés me rétorquant qu'ils n'avaient pas de marge de manœuvre, et que pour présenter les éléments d'une décision ils avaient besoin d'un « bottom-up ». Que ceux « d'en bas, en bas » démontrent la validité d'une proposition et leur détermination à ceux « d'en haut, en haut » dans un mouvement d'action non-violente. C'est en faisant cette démonstration que nous sortirons ensemble de la reproduction d'un système traditionnellement violent et inégalitaire.

Donner cette clef d'élaboration aux organisations pacifistes et de solidarité, qui sont complètement écartelés entre la dimension internationale de leurs analyses et les capacités nationales de leur périmètre d'action, est nécessaire pour sortir de l'urgence à assister. Combien de fois ai-je

entendu de la part de ces êtres de bonne volonté, mettre en cause l'impuissance des pouvoirs publics et leur collusion avec le système et ses grands argentiers.

C'est contribuer utilement à ce moment décisif où l'humanité a l'opportunité et la responsabilité de se doter des moyens concrets de la culture de paix, pour mener cette expérimentation correspondant aux enjeux de la restructuration nécessaire. Une restructuration qui passe par une coopération s'accomplissant dans des conditions qui permettent un succès qui contredira les sceptiques et donnera raison aux humanistes. Malgré le fait que, dans notre culture déterministe, peu sont véritablement enclin à imaginer que cette alternative soit réelle, celle-ci est actée et c'est à nos générations que

revient le privilège de l'activer. Imaginons simplement la déclinaison des huit domaines d'action de la culture de paix telle que définis par l'UNESCO et adoptés par l'ONU, au sein d'un ministère de la fraternité comme le formule Abdennour Bidar⁵⁰, ou d'une mission interministérielle comme le propose Le Mouvement de la Paix. L'irrigation de ses domaines et leur pleine légitimation, par des financements ad hoc, donnerait forcément une dynamique tout autre à la France, des quartiers à la planète :

« L'Assemblée générale, ...

Reconnaissant que la paix n'est pas simplement l'absence de conflits, mais est un processus positif, dynamique, participatif qui favorise le dialogue et le règlement des conflits

dans un esprit de compréhension mutuelle et de coopération, ...

Reconnaissant la nécessité d'éliminer toutes les formes de discrimination et d'intolérance, notamment celles fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale, ethnique ou sociale, la fortune, l'incapacité, la naissance ou toute autre situation, ...

Proclame solennellement la présente Déclaration sur une culture de la paix afin que les gouvernements, les organisations internationales et la société civile puissent s'en inspirer constamment dans leur action pour promouvoir et élargir une culture de la paix à l'aube du millénaire:

Article premier

La culture de la paix peut être définie comme l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vie fondés sur:

a) Le respect de la vie, le rejet de la violence et la promotion et la pratique de la non-violence par l'éducation, le dialogue et la coopération;

b) Le respect des principes de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des États et de la non-intervention dans les questions qui relèvent essentiellement de la juridiction nationale de tout État quel qu'il soit, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international;

c) Le respect de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales et leur promotion;

d) L'engagement de régler pacifiquement les conflits;

e) Les efforts déployés pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures en matière de développement et d'environnement;

f) Le respect et la promotion du droit au développement;

g) Le respect et la promotion de l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes;

h) Le respect et la promotion du droit de chacun à la liberté d'expression, d'opinion et d'information;

i) L'adhésion aux principes de liberté, de justice, de démocratie, de tolérance, de solidarité, de coopération, du pluralisme, de la diversité culturelle, du dialogue et de la compréhension à tous les niveaux de la société et entre les nations; et encouragés par un environnement national et international favorisant la paix. »⁵¹

C'est simple comme de l'eau à boire, le pacte de nos anciens est l'engagement que nos générations sont appelées à valider dans les faits. L'horizon qui nous a été légué et qui nous apparaît comme monumental est en définitive d'une merveilleuse simplicité. Il s'agit tout

bonnement d'acté que la planète « Terre » est toute petite. Trop petite pour assumer le niveau de violences que les humains sont aujourd'hui capables de lui infliger. Que c'est une maison dans laquelle la famille humaine est solidaire vis-à-vis des biens communs que la nature produit avec sa participation et que cela suppose donc de renoncer à la violence que cet îlot de terre dans l'univers ne saurait supporter.

La devise républicaine se conjugue uniquement avec la paix et celle-ci n'est plus à l'échelle d'un territoire national, elle est planétaire. Elle est une conception de la sécurité globale, passant obligatoirement par la satisfaction des besoins humains de chacun, qui recourent cette devise. Cette autorisation a pensé le système dans une perspective

positive de sécurité global ferait que tout un chacun découvre l'économie sociale et solidaire dans toute sa dimension et puisse lui faire une place de choix dans sa vie quotidienne. C'est ainsi que nous serons en mesure de redorer « Liberté, Egalité, Fraternité »⁵² dans le convivialisme⁵³ de l'échange d'idées et de bonnes pratiques.

Pour qu'un tel débat existe il est sans doute nécessaire de s'en saisir comme de l'essentiel, d'être des millions agités par cette proposition consistant à intervenir globalement pour équilibrer les fonds investis. Dans cette dynamique, il est important que les efforts de chacun prennent soin de s'inscrire dans une dimension collective, afin de conjuguer au présent le « Nous les peuples des nations Unies » et redistribuer la donne pour faire

place à une évolution culturelle majeure, donc à une conscience concrète et partagée par le plus grand nombre. Le choix se pose entre considérer cette situation pour ce qu'elle a d'inédite en s'appuyant sur les engagements humanistes pris en 1945 et réaffirmer en 1999, afin de faire face aux handicaps du fonctionnement des activités humaines dans la solidarité. Où laisser se déchaîner une fuite en avant matérialiste consistant à mettre au point des solutions qui ne seront valables que pour quelques-uns, les dominants de demain, dans une violence qui a démontré ses aspects néfastes pour l'écosystème et dévastateur pour la société dans son ensemble, entraînant invariablement une déshumanisation et un déclin de l'intelligence collective.

Ce pamphlet se veut, dans cette optique, une forme d'échelon dans une perspective de référendum populaire, une collecte citoyenne pour permettre une campagne de plaidoyer internationale, une communication médiatique sur ces sujets, une pétition d'ampleur insoupçonnée, des événements festifs tel qu'une journée internationale de la Paix de l'ampleur de la fête de la musique « le 21 septembre Faite de la Fraternité », se mettre en marche pour la paix. Pour paraphraser Henri David Thoreau⁵⁴, nul n'a la responsabilité de tout faire et chacun à la capacité de faire quelque chose.

Un grand éclat de rire pour libérer les capacités de réfléchir, les potentialités d'inventer. Un acte qui se réfère à l'art en tant que position pour exercer le pouvoir de métamorphose des

évolutions culturelles. Vivre pleinement le fait que seul l'humour et la légèreté donne la disponibilité pour distinguer une sorte de véracité dans la complexité. Une complexité inéluctable du réel qui fait que la compréhension est essentiellement guidée comme dans un tunnel qui est choisi intuitivement. Dans quel tunnel de conscience l'humanité en entrant pourra s'émerveiller si ce n'est la culture de la Paix, et pour cela la transition est indubitablement pacifiste.

Que le chiffre 26 apparaisse sur les floccages des maillots de sport, dans les décors de spectacle, sur les réseaux sociaux, sur les parterres fleuris des particuliers et des collectivités, dans les tableaux. Qu'il soit un motif récurrent de l'art de rue et des Graff en particulier. Nous sommes tous invités à

participer par tous les moyens non-violents imaginables. Que l'article 26 du chapitre V de la Charte, « Art 26 Chap V », devienne connu de tous pour que le projet monumental qu'est « l'humanité humaniste » se réveille et révèle sa merveilleuse potentialité.

-
- ¹ www.pacte-civique.org/OCQD/download?file=Annexe_8.pdf
- ² Prince, album « *The Rainbow children* » 2001, « *1+1+1 Is 3* »
- ³ Pablo Picasso, Allumettes SEITA, l'instant Star
- ⁴ ONU, A/RES/53-243, 06/10/1999, Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix
- ⁵ ONU, A/RES/55-282, 07/09/2001, Journée internationale de la Paix
- ⁶ www.mvtpaix.org
- ⁷ Jean ziegler, éditions Broché, « *La haine de l'occident* »
- ⁸ Pierre Rabhi, éditions Actes Sud collection Babel « *Manifeste pour la Terre et l'humanisme, pour une insurrection des consciences* »
- ⁹ Mathieu Ricard, éditions NiL, « *Plaidoyer pour l'altruisme, la force de la bienveillance* »
- ¹⁰ Stéphane Hessel et Edgar Morin, éditions Fayard, « *Le chemin de l'espérance* » page 8
- ¹¹ Préambule de la Charte de l'ONU, <http://www.un.org/fr/sections/un-charter/preamble/index.html>
- ¹² ONU, <http://www.un.org/fr/index.html>
- ¹³ ONU, <http://vote.myworld2015.org/>
- ¹⁴ ONU, <http://www.un.org/en/sustainablefuture/>

-
- ¹⁵ ONU,
<http://www.un.org/youthenvoy/fr/2015/05/appeaux-candidatures-forum-global-jeunes-paix-securite/>
- ¹⁶ <http://coy11.org/fr/>
- ¹⁷ <http://www.cop21.gouv.fr/>
- ¹⁸ UNESCO, http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=15244&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- ¹⁹ ONU, <http://www.un.org/fr/sections/un-charter/chapter-v/index.html>
- ²⁰ ONU, A/RES-502(VI), 11/01/1952
- ²¹ ONU, A /RES/55-2, 08/09/2000
- ²² Chloé Maurel, éditions L'Harmattan « Histoire de l'UNESCO, les trente premières années. 1945-1974 » page 62
- ²³ Chloé Maurel, éditions L'Harmattan « Histoire de l'UNESCO, les trente premières années. 1945-1974 » page 81
- ²⁴ ONU, A/RES/39-11, 12/11/1984
- ²⁵ Manifeste de Seville,
<http://www.unesco.org/cpp/fr/declarations/seville.htm>
- ²⁶ Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, 26 juin-1er juillet 1989, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire: rapport final,
<http://unesdoc.unesco.org/images/0009/000926/092670fb.pdf>
- ²⁷ Intervention de Federico Mayor Zaragoza au congrès de l'association Le Mouvement de la Paix,
https://www.youtube.com/watch?v=Za9H_59JMy0

²⁸ ONU,

<http://static.un.org/french/newscentre/pdf/2012/21092012Fr.pdf>

²⁹ ONU,

<http://static.un.org/french/newscentre/pdf/2014/21012014Fr.pdf>

³⁰ Bureau International de la Paix,

<http://www.ipb.org/web/>

³¹ ONU,

<http://www.un.org/disarmament/HomePage/HR/docs/2012/2012-04-17-GDAMS.pdf>

³² AFCD RP,

<http://afcdrp.blogspot.fr/2010/05/conference-alternative-intervention-de.html>

³³ ONU,

http://www.un.org/apps/news/infocus/sgspeeches/statments_full.asp?statID=801#.Vs25w9Co288

³⁴ SIPRI,

http://books.sipri.org/product_info?c_product_id=496

³⁵ ONU,

<http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/financing.shtml>

³⁶ ONU, <http://www.un.org/fr/aboutun/budget/>

³⁷ UNESCO,

<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002266/226695f.pdf>

³⁸ Rapport Camdessus

2003 <http://www.worldwatercouncil.org/>

fileadmin/world_water_council/documents_old/Library/Publications_and_reports/CamdessusReport_fr.pdf

³⁹ Assemblée Nationale, réponse faite par le MAE à la question n° 29741 du député M.Candelier, <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-29741QE.htm>

⁴⁰ OCDE, <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/lobjectifde07apdpnb-unhistorique.htm>

⁴¹ Population data <http://www.populationdata.net/?option=pays&pid=68&nom=france>

⁴² Amnesty international, <http://www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Crises-et-conflits-armes/Actualites/Les-5-plus-gros-vendeurs-armes-dans-le-monde-12947>

⁴³ Projet de LOI de FINANCES 2014 MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE, http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/plf_2014_msjepva_dp_final.pdf

⁴⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Ren%C3%A9_Cassin

⁴⁵ ONU, <http://www.un.org/fr/disarmement/instruments/npt.shtml>

⁴⁶ Discours prononcé à la "Réunion des Français de Grande Bretagne", à Londres, 1er mars 1941, Charles de Gaulle

⁴⁷ *Happy Xmas (War Is Over)* est à la fois une chanson protestataire contre la guerre du Viêt Nam et une

chanson de Noël, de John Lennon et Yoko Ono qui tire son origine d'une campagne publicitaire contre la guerre du Viêt Nam que les deux époux avaient lancée en 1969 dans plusieurs grandes villes du monde

48

https://fr.wikipedia.org/wiki/Si_vis_pacem,_para_bellum

⁴⁹ Monument aux morts de Saint-Martin-d'Estreaux

⁵⁰ Abdennour Bidar, éditions Albin Michel « *Plaidoyer pour la Fraternité* »

⁵¹ ONU, A/RES/53-243, 06/10/1999, Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix

⁵² Devise de la république Française,

[http://www.1jour1actu.](http://www.1jour1actu.com/info-animee/devise-france-liberte-egalite-fraternite/)

[com/info-animee/devise-france-liberte-egalite-fraternite/](http://www.1jour1actu.com/info-animee/devise-france-liberte-egalite-fraternite/)

⁵³ <http://www.lesconvivialistes.org/abrege-du-manifeste-convivialiste>

⁵⁴ Henry David Thoreau, éditions Gallimard, collection « L'Imaginaire », « *Walden ou la vie dans les bois* »

Merci

Ce pamphlet n'a été possible que parce que j'ai consacré cinq années presque à plein temps, suivant les périodes, à l'activité bénévole au sein de l'association « Le Mouvement de la Paix » ; considérant cette démarche comme une œuvre à part entière.

Lorsque je me suis lancé dans ces responsabilités associatives un ami m'a dit, avec beaucoup de lucidité, de bien prendre conscience que l'investissement bénévole était un substitut d'autre chose et qu'il permettait à certains de compenser des problématiques diverses. Ne serait-ce que parce que ce besoin de compensation est une réponse à la psycho-toxicité de la société et que la solidarité du bénévolat fonctionne en miroir du contexte concurrentiel, je veux dire ma conviction que cet apport est vital pour la résilience de notre

société. Je me suis épanoui dans ce temps bénévol, et j'ai rencontré un univers foisonnant fait d'individus qui se coltinent ces questions avec beaucoup, voire trop, d'abnégation, de là vient peut-être le paradoxe du rôle des bénévoles.

A tous les individus que j'ai rencontrés je veux dire merci pour ce qu'ils cultivent. Merci aux adhérents du Mouvement de la paix qui sont animés par la coopération internationale, le droit et la justice, au service d'une humanité pacifiée du quartier à la planète depuis parfois plus de soixante ans. Merci aux salariés de l'association qui travaillent avec une flamme qui leur permet de faire face au manque de moyens correspondants avec les missions qui déclinent le mandat historique de l'association. Aux salariés des autres organisations qui sont bien souvent dans des conditions similaires et qui produisent une

expertise dont l'utilité s'inter-nourrit avec la conviction de contribuer à créer les conditions d'un avenir enviable et joyeux, je veux dire merci.

A tous les lecteurs, je veux dire tout le bien qu'il y a à être plongé dans cette réalité, ce présent, dans ces échanges et ces informations, dans ces expériences et ces relations.

Merci à tous ceux qui œuvrent pour :Le Mouvement de la Paix, MAN, ARAC, Ritimo, les petits débrouillards, Colibris, ATTAC, Citoyen du monde, France Liberté, Emmaüs, Survie, CCFD, IPAM, Dialogues en Humanité, Pacte civique, femmes solidaires, Convivialistes, Secours catholique, Secours islamique, UJFP, MRAP, LDH, Pax Christi, Greenpeace, et tant d'autres structures y compris des clubs, MPT, MJC...etc. Ils forment le tissu d'avenir d'une

mission régaliennne de prévention et de Paix. Des membres de la représentation nationale ainsi que des fonctionnaires des ministères m'ont confié en avoir conscience.

Merci à tous les acteurs culturels qui font la sphère immatérielle qui est la base de l'intelligence partagée. Merci à tous ceux avec qui faire l'amitié nourrit le cercle de réflexions et d'affection qui donne de la profondeur à mon existence. Merci à ma famille, cercle de constance, à mes enfants qui inspirent ma renaissance, à ma compagne, ma passionnaisonnité, qui a su porter les conséquences des choix et la joie dont nous jouissons ensemble, en conscience, comme un présent infini à l'instant présent.



Après trois ans passés à la direction de l'association "Le Mouvement de la Paix", en tant que coprésident et porte parole, NousS, artiste, fait l'analyse que l'humanité a besoin de réaffirmer le socle des institutions internationales, la mondialisation de la paix du quartier à la planète. Ce projet, inscrit dans les actes constitutifs de ces organisations, consiste concrètement à "Désarmer pour Développer". Il est directement hérité de la mutation du monde qui eut lieu en 1945 et il est l'héritage commun que nous tenons de nos anciens

NousS fait le diagnostic que l'engagement de "Désarmer pour Développer" peut s'appuyer sur une part de la communauté internationale et sur la diplomatie civile. Montrant que cette dynamique de projet répond aux verrouillages pesant sur l'ensemble des activités humaines, ce pamphlet propose une réflexion dont l'objectif est de relancer le débat public sur les moyens de cette ambition

Je l'ai lu avec beaucoup d'attention et de plaisir, c'est très bon. Gustave Massiah, président d'IPAM, membre du Conseil scientifique de Attac-France et membre du Conseil international du Forum social mondial

Voici un livre fort d'interpellation sur la question décisive du désarmement. Patrick Viveret, philosophe et essayiste altermondialiste, ancien conseiller référendaire à la Cour des Comptes

J'ai trouvé que globalement ton écriture particulière est agréable." L'analyse est globalement fluide et cohérente. Cela me plaît bien. Les conclusions et interpellations sont stimulantes. Cette proposition du "26 %" est provocatrice et interpellatrice : ce genre de défi peut être un éveilleur de conscience et de mobilisation. Daniel Durand, chercheur à l'IDRP Institut de documentation et recherches pour la paix



www.facebook.com/26pourcent
www.vingtsix.info
vingtsixpourcent@gmail.com

9€90

L'art de vivre comme attitude de base